



Diagnostic patrimonial du Centre-Essonne

Saint-Chéron

Essonne
LE CONSEIL GÉNÉRAL

 **île de France**

Conseil régional d'Île-de-France

Unité société
Direction de la culture, du tourisme, du sport et des loisirs
Service patrimoines et inventaire
115, rue du bac - 75007 Paris
Tél. : 01 53 85 53 85 / www.iledefrance.fr

**DIAGNOSTIC PATRIMONIAL CENTRE ESSONNE
CANTONS DE DOURDAN ET DE SAINT-CHÉRON**

Synthèse communale
SAINT-CHÉRON

Étude réalisée par **Maud Marchand**, chargée de mission,
et **Suzanne Choureau**, stagiaire.

Sous la direction d'**Arlette Auduc**, conservateur en chef du patrimoine, chef de service


Avec la participation de **Diane Bétored**, cartographe

SOMMAIRE

CONTEXTE DE L'ETUDE.....	5
METHODOLOGIE	6
DEPUIS LE CADASTRE NAPOLEONIEN, DEUX SIECLES D'EVOLUTIONS URBAINES.....	9
1. La commune au moment de l'établissement du premier cadastre parcellaire.....	9
2. Les facteurs d'évolution morphologique et spatiale	10
1. L'évolution démographique : une croissance globalement régulière, liée aux voies de communication	10
2. L'extension du bâti : des caractères originaux.....	11
3. La forme actuelle de la commune : l'étalement urbain.....	12
4. Évolutions paysagères	14
1. D'hier à aujourd'hui, entre cartes postales anciennes et photographies de terrain	15
2. Éléments marquants du paysage actuel.....	18
ETAT DES LIEUX PATRIMONIAL	21
1. Caractéristiques architecturales.....	21
2. Analyse typologique du bâti.....	23
1. Édifices publics, civils et religieux	23
2. Villas.....	26
3. Pavillons	28
4. Fermes	29
5. Maisons rurales et cours communes	31
6. Maisons de notable	32
7. Maisons de bourg et maisons à boutique	33
8. Immeubles	34
9. Patrimoine industriel.....	34
10. Châteaux.....	35
3. État général du patrimoine	37
GLOSSAIRE	40

En couverture : villa 1913, 7 rue Aristide Briand

SAINT-CHERON

CANTON DE SAINT-CHERON	
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU DOURDANNAIS EN HUREPOIX	
POPULATION 2008 : 4787 hab. POPULATION 1946 : 1952 hab. POPULATION 1821 : 1197 hab.	

RECENSEMENT

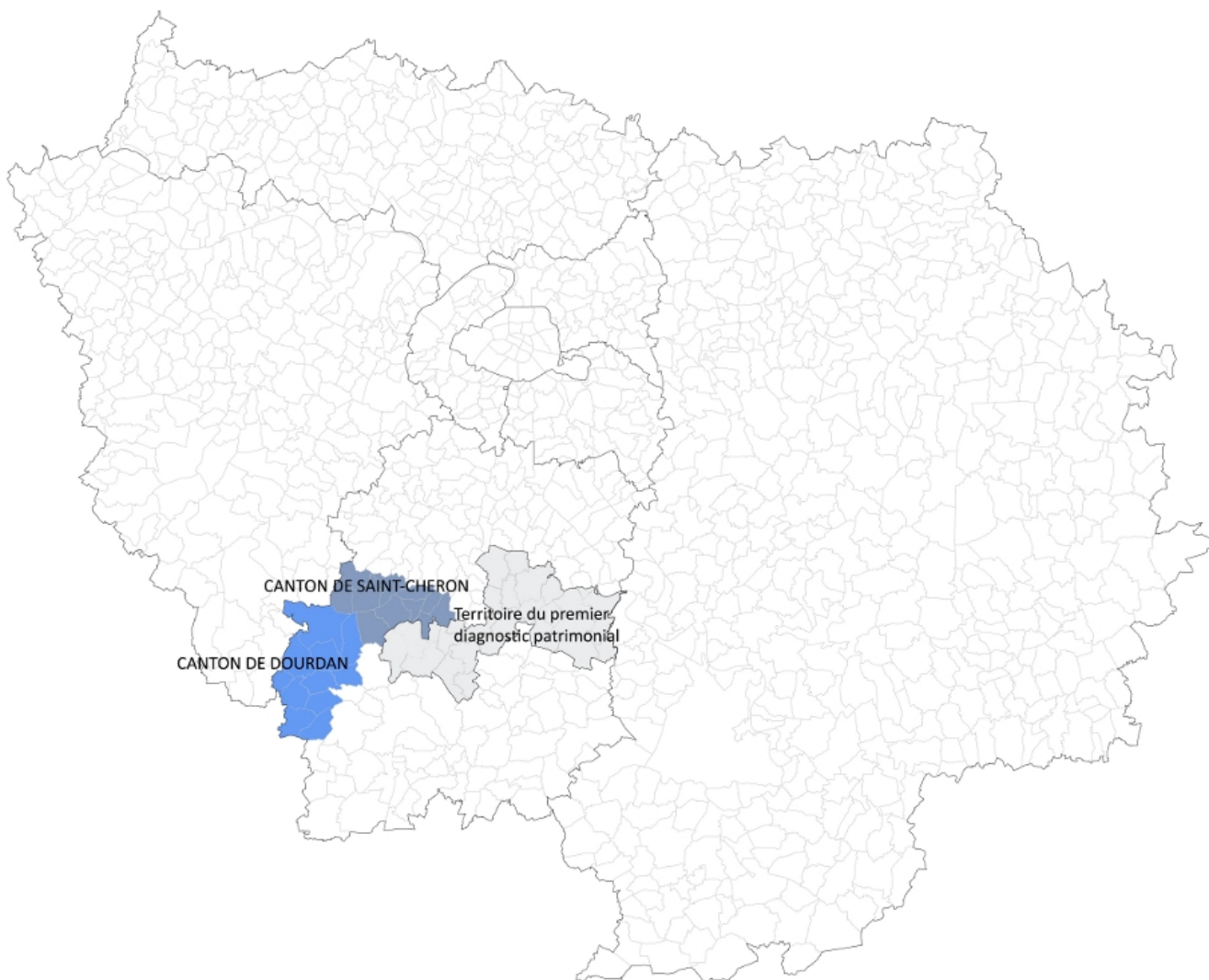
Nombre d'édifices recensés : 137			
Nombre d'édifices dénaturés : 201			
Nombre d'édifices par degré d'intérêt :			
exceptionnel : 0	remarquable : 28	intéressant : 107	inaccessible : 2
Typologies architecturales dominantes :			
Villas	Pavillons	Fermes	

MORPHOLOGIE URBAINE

Implantation du bâti :	- ancienne :	vallée	coteau	plateau	autre
	- actuelle :	vallée	coteau	plateau	autre
Forme ancienne du noyau urbain :	habitat concentrique		village-rue	habitat diffus	en étoile
Hameaux :	pas de hameaux	un hameau		plusieurs hameaux : 5	
Hameaux absorbés par l'urbanisation :	oui (2)		non		
Mode principal d'extension du bâti :	densification	mitage	le long des axes de communication		
	lotissement(s)	pas d'extension ou bien diminution de la surface bâtie			
Document d'urbanisme :	POS	PLU (2007)	SCOT en projet	pas de document d'urbanisme	

CARACTERISTIQUES PAYSAGERES MARQUANTES

étirement du bâti le long de la route de Dourdan	au nord, limites nettes bâti-champs	murs et emprise du domaine de Baviile	sentés pavés qui parcourent les îlots en centre-bourg	étalement et étagelement du bâti récent	
--	-------------------------------------	---------------------------------------	---	---	--



Les diagnostics patrimoniaux du centre de l'Essonne dans leur contexte francilien

CONTEXTE DE L'ETUDE

En 2008, une convention signée entre le Conseil général de l'Essonne et le Conseil régional d'Île-de-France a conduit à la réalisation d'un premier diagnostic patrimonial sur trois cantons du centre du département, Étréchy, Mennecy, Brétigny-sur-Orge. Menée en neuf mois sur vingt-neuf communes, cette étude a permis d'identifier 2 389 éléments patrimoniaux, de dessiner les principales caractéristiques du territoire et de mettre en lumière les transformations subies par le patrimoine architectural, soumis aux effets conjoints de la périurbanisation et de la déprise agricole.

L'une des préconisations du rapport final consistait à étendre le diagnostic patrimonial aux deux cantons adjacents afin d'obtenir une vision d'ensemble du centre de l'Essonne. Une nouvelle convention signée en 2010 entre le Département et la Région prévoit ainsi d'étudier les cantons de Saint-Chéron et de Dourdan.

S'étendant sur 233,32 km² et comptant 42 641 habitants en 2008, ces deux cantons comprennent vingt-deux communes, dont trois (en italiques dans le tableau ci-dessous) ont déjà fait l'objet d'un diagnostic patrimonial en 2008, commandé par le Parc naturel régional de la Haute-Vallée de Chevreuse lors des études préalables à son extension.

CANTON DE DOURDAN	Authon-la-Plaine	CANTON DE SAINT-CHÉRON	<i>Angervilliers</i>
	Chatignonville		Boissy-sous-Saint-Yon
	Corbreuse		Breuillet
	Dourdan		Breux-Jouy
	La Forêt-le-Roi		<i>Le Val-Saint-Germain</i>
	Les Granges-le-Roi		Saint-Chéron
	Mérobert		<i>Saint-Cyr-sous-Dourdan</i>
	Plessis-Saint-Benoist		Saint-Maurice-Montcouronne
	Richarville		Saint-Sulpice-de-Favières
	Roinville		Saint-Yon
	Saint-Escobille		Sermaise

L'objectif de tels travaux est de proposer au département de l'Essonne et aux communes concernées un outil d'aide à la gestion du territoire : fournissant à la fois un état des lieux patrimonial et une analyse des évolutions touchant le bâti, ils donnent des clés pour la compréhension et l'appréhension des phénomènes urbains dans la zone concernée. Le diagnostic patrimonial peut ainsi servir de fondement à des projets de gestion raisonnée du bâti ou de renouvellement des documents d'urbanisme.

Par ailleurs, l'ensemble des études menées sur le centre de l'Essonne permettront de fonder scientifiquement le choix d'une aire géographique plus précise sur laquelle pourra être mené un inventaire topographique du patrimoine. Il est en effet important de signaler que la réalisation d'un diagnostic patrimonial ne saurait remplacer la conduite d'une opération d'inventaire : faute de temps, les analyses architecturales, typologiques et paysagères menées dans le cadre d'un diagnostic restent incomplètes, mais aussi superficielles, au sens où le recensement est exclusivement effectué depuis le domaine public.

METHODOLOGIE

Le diagnostic patrimonial se compose d'une synthèse générale exposant les résultats de l'enquête à l'échelle de l'ensemble du territoire, d'une synthèse par commune, ainsi que d'un système d'information géographique (SIG), localisant précisément tous les éléments patrimoniaux recensés.

Ces documents sont le résultat d'un travail mené de manière systématique, exhaustive et identique pour l'ensemble des communes concernées. Il est découpé en trois grandes phases, de durée variable en fonction de la taille de la commune :

- recherches documentaires et préparation des enquêtes de terrain ;
- recensement des éléments patrimoniaux sur le terrain ;
- restitution du travail de terrain et élaboration des documents de synthèse¹.

L'enquête de terrain est au cœur du diagnostic : elle est effectuée, pour chaque commune, parcelle par parcelle, depuis le domaine public exclusivement, à l'aide de la fiche de recensement reproduite ci-contre. Comportant seize champs, cette fiche permet de relever les principales caractéristiques des objets patrimoniaux recensés et de les classer par typologies².

La sélection des éléments patrimoniaux est d'abord opérée d'après un critère d'ancienneté : la limite chronologique choisie pour le recensement du patrimoine bâti a été fixée à la fin de la Seconde Guerre mondiale, soit 1945. Toutefois, les édifices postérieurs à cette date mais d'un intérêt patrimonial incontestable sont intégrés au diagnostic. Sont ensuite écartés de la sélection tous les édifices présentant des transformations profondes et irréversibles de leur structure d'origine, telles qu'une surélévation, une extension ou le percement de baies ne correspondant ni au rythme, ni aux proportions de la construction d'origine. C'est malheureusement le cas de nombreux bâtiments ruraux, pourtant constitutifs de l'identité du territoire. En revanche, lorsque les altérations s'avèrent plus légères (disparition de l'enduit ou du décor, changement du type de couverture), l'élément est recensé mais sa transformation est signalée.

Les édifices retenus sont ensuite caractérisés par un type et un degré d'intérêt², qui permettent de hiérarchiser la masse des objets patrimoniaux recensés. Enfin, chaque fiche est accompagnée d'une prise de vue destinée à documenter l'édifice et à accompagner la restitution géoréférencée des données.

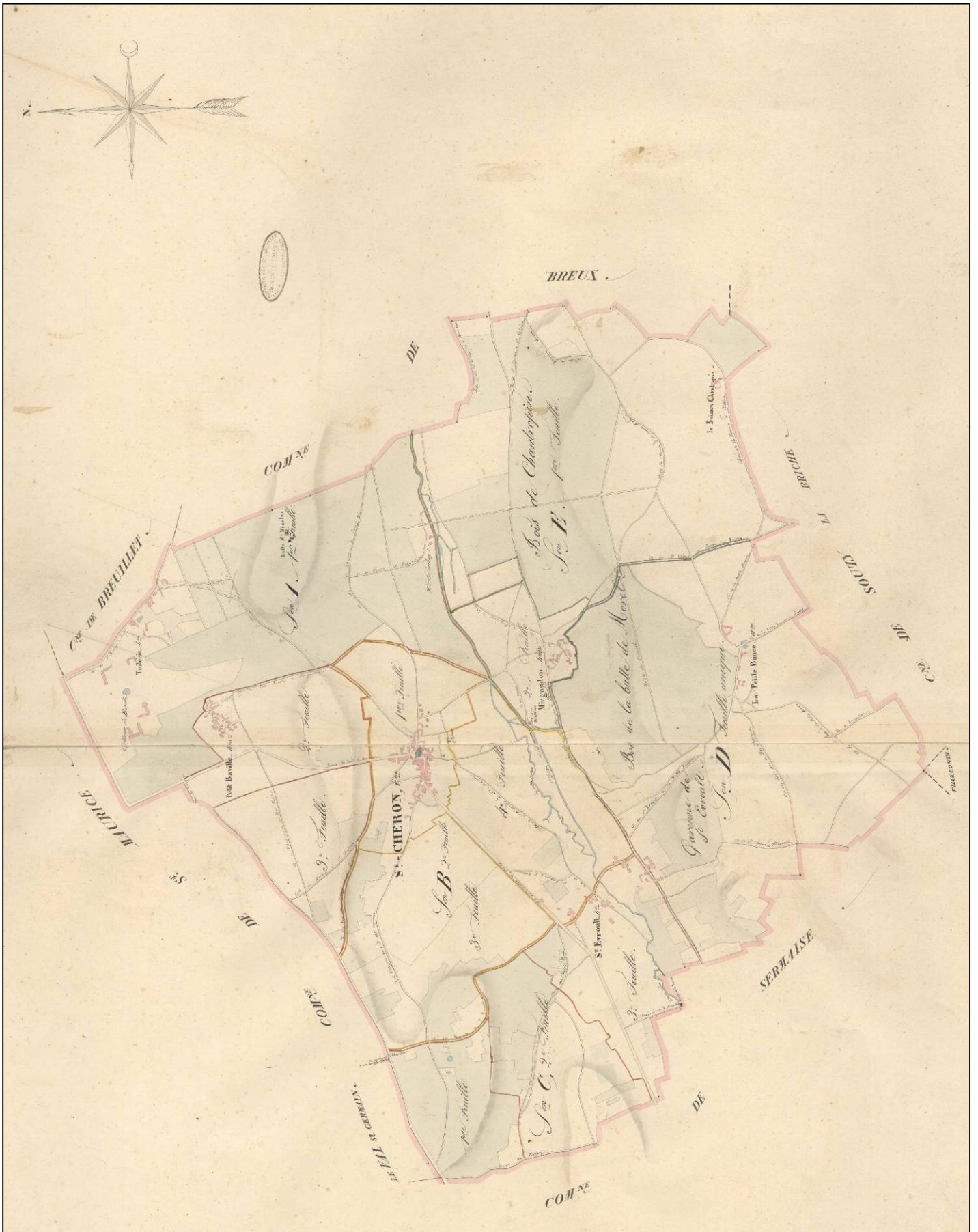
La synthèse du recensement par commune est accompagnée d'une analyse des principales caractéristiques du territoire et de ses évolutions. Les transformations liées aux changements d'usage des bâtiments sont particulièrement mises en lumière. Pour cette deuxième phase du diagnostic patrimonial du centre de l'Essonne, l'accent a davantage été mis sur l'étude des aspects paysagers liés au patrimoine et sur la définition de types architecturaux et de variantes.

¹ La synthèse générale présente une description complète de la méthode et du contenu de chaque étape de travail.

² On en trouvera la définition dans le glossaire se trouvant à la fin de chaque synthèse.

ADRESSE:				N° Fiche:		
Pré-inventaire :		OUI	NON	N° de photo :		
TYPLOGIE						
maison rurale	pavillon	maison de bourg	immeuble	puits	mairie	église
cour commune	villa	maison à boutique	gare	moulin	école	monument aux morts
petite ferme	maison de notable	maison de bourg à porte charretière	variantes notables :		autre:	
ferme	château	maison d'artisan				
Datation:				Signature:		
Antécadastre	19ème siècle	1ère moitié 20ème siècle	Date portée			
Implantation:		village / bourg	hameau / lieu-dit	isolé		
MATERIAUX DE COUVERTURE						
tuiles mécaniques	tuiles plates	ardoises	autre:		épis de faitage	tuiles de rive
PARTIES CONSTITUANTES			MATERIAUX GROS-ŒUVRE			
communs	colombier	puits	Pierre de taille	grès	meulière	enduit
annexes	four		moellons	calcaire	briques	
ELEMENTS DE FACADE REMARQUABLES						
aisselier	céramique	décor disparu	ferronnerie	marquise	rocaillage	autre:
balcon	chânage d'angle	devanture de boutique	linteaux brique-métal	modénature	décor briques	
INTERET						
architectural	morphologique	urbain	pittoresque	historique		
DEGRE					Transformations de surface	
inaccessible	intéressant	remarquable	exceptionnel	OUI	NON	
				fenêtres pvc	enduit gratté	
REMARQUES ET TEMOIGNAGES EVENTUELS:					velux	garage
					ouvertures reprises :	
					autre :	

Fiche de recensement utilisée lors des enquêtes de terrain



Feuille d'assemblage du cadastre napoléonien de la commune de Saint-Chéron (1826)
© A.D. 91

DEPUIS LE CADASTRE NAPOLEONIEN, DEUX SIECLES D'EVOLUTIONS URBAINES

Située sur l'Orge, à l'entrée de la vallée qui mène à Dourdan, la commune de Saint-Chéron s'insère entre plusieurs buttes escarpées, qui l'isolent à la fois des communes limitrophes et de son petit plateau agricole. A l'est comme à l'ouest, les collines forment en effet un verrou, à la fois par leur altitude (aux alentours de 150 mètres, alors que le fond de vallée est à 60 mètres), par leur escarpement et par leur proximité de part et d'autre du fond de vallée, rétrécissant le passage, notamment du côté de Jouy. Au sud, les buttes de Mirgaudon, de Moret et des Locandries sont difficilement franchissables et exigent leur contournement pour accéder à un étroit plateau cultivable qui fait partie de l'extrémité nord de l'ensemble beauceron. En fond de vallée, le lit de l'Ogre, sinueux et peu rapide, a une tendance à l'ensablement ; sur certaines parties de son parcours, la rivière coule néanmoins sur un sol argileux et imperméable, qui favorise la stagnation de l'eau. Ces caractéristiques se retrouvent dans les communes voisines qui occupent la vallée en direction de Dourdan. Le territoire de Saint-Chéron marque ainsi le début d'un système topographique constitué d'un fond de vallée inondable qui entaille le plateau de la Beauce et qui en est séparé par un ensemble accidenté de buttes et coteaux boisés.

L'occupation du site est ancienne et remonte au Paléolithique inférieur. Le village devient un centre important, à partir de l'époque gallo-romaine : des traces d'activité de poterie ont été retrouvées à Saint-Evroult. Il semblerait que le principal facteur d'attraction ait été la présence de la fontaine de la Rachée, réputée pour ses vertus thermales et curatives. Au Moyen Âge, le territoire est découpé en de nombreux petits fiefs, aucun ne l'emportant sur les autres, jusqu'à l'acquisition de Baille par Charles de Lamoignon en 1559. Dès lors, sa famille ne cesse d'étendre le domaine et de contribuer au développement de la commune, qui accueille foires et marchés à partir du XVIIe siècle.

1. LA COMMUNE AU MOMENT DE L'ÉTABLISSEMENT DU PREMIER CADASTRE PARCELLAIRE

Le village compte 1197 habitants en 1821, à la veille de l'établissement du cadastre napoléonien. Le bâti est alors réparti sur l'ensemble du territoire de la commune, avec une préférence pour le coteau exposé au sud, et est implanté en fonction de contraintes topographiques, à l'écart de l'Orge et aux endroits où les escarpements sont moindres. On recense cinq hameaux et quelques bâtiments isolés, principalement des moulins. L'emprise du domaine de Baille, qui occupe tout le nord-est du territoire, conditionne également fortement la structure de la commune.

Le centre-bourg (ci-contre, extrait du cadastre de 1826) est implanté à mi-côte sur la butte de Baille, à distance du fond de vallée humide. Le bâti s'étire en étoile le long de deux axes de communications majeurs qui se croisent devant l'église : l'actuelle D116 d'une part, qui comprend le chemin de Jouy et la route de Dourdan, l'ancienne route de



Paris d'autre part qui va vers le nord en direction de Baille puis de Breuillet. Cette voie a été délaissée à partir de la fin du XIXe siècle et est aujourd'hui désaffectée mais son pavement de grès (datant de 1669) subsiste sur une grande partie du tracé entre l'extrémité septentrionale de la rue Bouillon-Lagrange et le hameau du Petit-Baille (ci-contre).



De part et d'autre de ces axes, le bâti est dense et l'alignement de bâtiments mitoyens forme des fronts urbains qui subsistent encore. Le parcellaire est laniéré et implanté perpendiculairement aux voies.

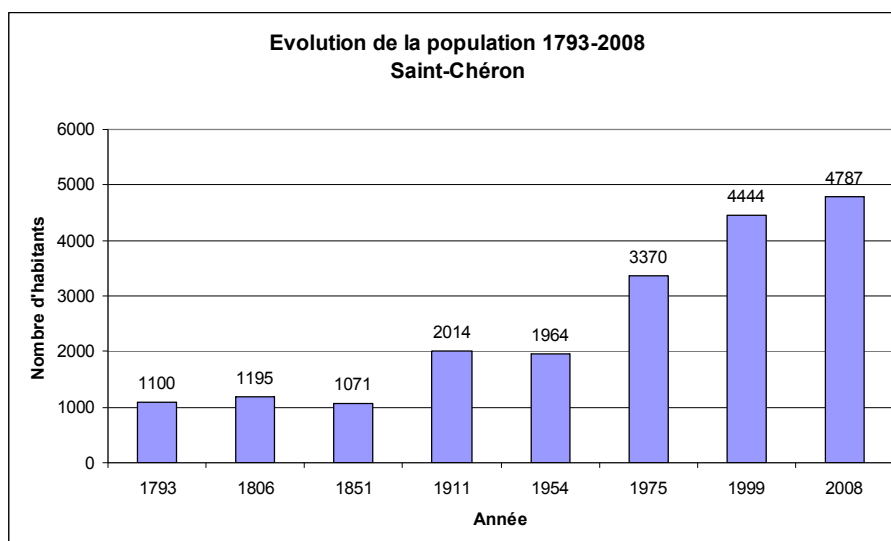
La grande majorité des propriétés comprend une construction située sur la rue, en avant de parcelle, et un terrain étroit et allongé qui s'étend à l'arrière.

A l'exception du Petit Baille, les hameaux sont situés à l'écart des voies de communication majeures. Cependant, un dense réseau viare les relie les uns aux autres. Ils présentent tous des caractéristiques rurales, voire exclusivement agricoles (hameau de la Petite Beauce). Comme dans le centre-bourg, le parcellaire y est très morcelé et se caractérise par sa forme, en lanières très étroites et très allongées : les petites exploitations dominent.

Pour l'ensemble de la commune, 43 bâtiments dont l'emprise au sol est antérieure à cette époque ont été recensés (pour un total de 137 éléments). Ce chiffre, relativement faible, témoigne d'une forte présence du bâti postérieur aux années 1820.

2. LES FACTEURS D'ÉVOLUTION MORPHOLOGIQUE ET SPATIALE

1. L'évolution démographique : une croissance globalement régulière, liée aux voies de communication

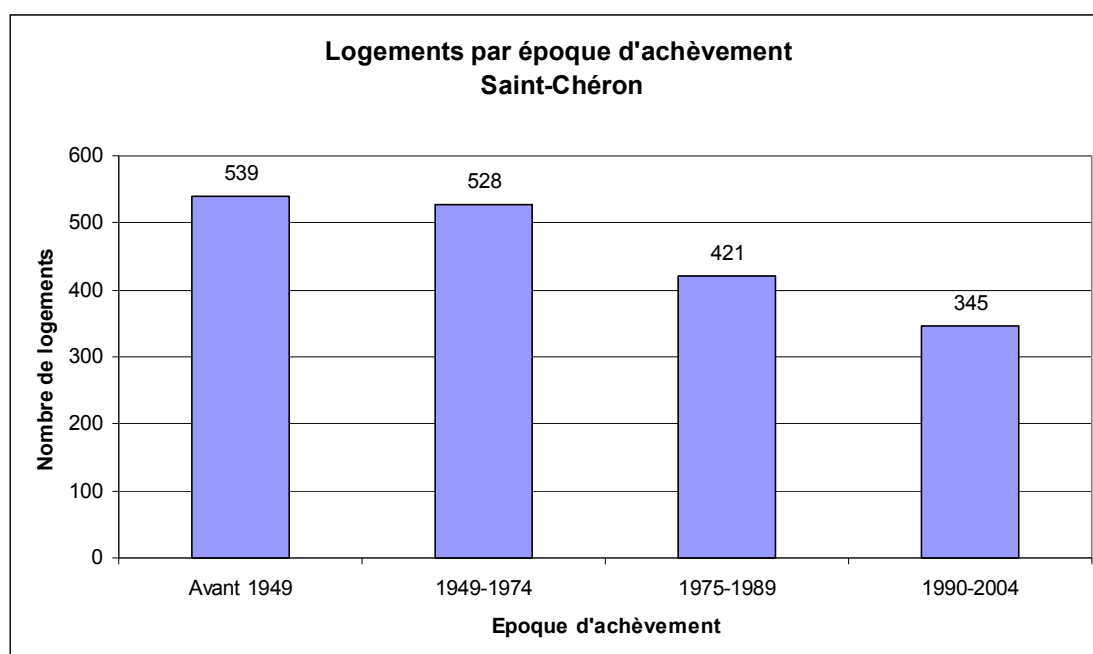


Contrairement aux autres communes du canton, Saint-Chéron n'a pas connu d'effondrement de sa population au cours de la seconde moitié du XIXe siècle : les conséquences de l'exode rural ont été compensées par l'arrivée du chemin de fer en 1866, qui a joué un grand rôle dans l'expansion de la commune. En effet, l'ouverture de la ligne a encouragé le développement d'activités de type industriel qui y trouvaient là le moyen

d'acheminer les produits en direction de Paris³. Des sablières et des carrières de grès sont ouvertes à partir de 1876 dans les collines du coteau sud : ces exploitations attirent une main d'œuvre d'origine italienne et bretonne qui s'installe à Saint-Chéron, notamment dans le hameau de Saint-Evrout. L'une des exploitations, située au-dessus de Mirgaudon, emploie 300 personnes en 1899. A la veille de la Première Guerre mondiale, ce sont ainsi près de 500 ouvriers qui sont employés dans les carrières de la commune. De nombreux habitants de Saint-Chéron sont également employés à l'usine de la Rachée ou à la tuilerie de la Folleville, situées respectivement à Sermaise et à Breuillet.

Entre 1930 et 1960, la commune connaît cependant une baisse démographique, liée au déclin puis à l'arrêt définitif en 1945 des carrières de grès et de sable, concurrencées par les nouvelles techniques d'extraction et l'apparition du pavé de granit. Très rapidement toutefois, cette diminution est compensée par l'arrivée d'une nouvelle population périurbaine, attirée par l'accessibilité routière puis ferroviaire avec la mise en place du RER C au début des années 1980, ainsi que par le caractère résidentiel de la vallée.

2. L'extension du bâti : des caractères originaux



De même que pour la population, Saint-Chéron connaît des évolutions très différentes des communes limitrophes en ce qui concerne l'activité de construction : en effet, celle-ci diminue tout au long de la seconde moitié du XXe siècle. La vague de constructions est en fait antérieure à 1949 et commence dès le XIXe siècle : Saint-Chéron est alors un lieu de villégiature reconnu ; plusieurs artistes, comme Pierre Cicéri, en font leur lieu de résidence. La tendance s'accroît avec l'ouverture de la ligne de chemin de fer Paris-Chartres : de nombreux pavillons et villas sont alors construits dans les environs immédiats de la gare et le long des voies majeures de la commune, prolongeant des axes bâtis préexistants. Enfin, le développement industriel lié aux carrières, attirant de la main d'œuvre étrangère, encourage également la construction de logements, même si les traces en sont bien moins visibles aujourd'hui.

³ Deux systèmes de flux coexistent alors : la production agricole, peu dynamique, dominée par les petites exploitations et la culture de graines, n'est l'objet que d'un commerce local, en direction de Dourdan, tandis que les produits industriels constituent un flux de marchandises important en direction de Paris.

Au XXe siècle, la construction ralentit ; il s'agit toujours en majorité de pavillons individuels, assez rarement inclus dans des lotissements concertés. Leur implantation se fait toujours le long des voies de communication majeures, mais on observe également une densification du centre-bourg (voir ci-contre, la superposition entre la carte de 1951 et la carte de 2005).

3. LA FORME ACTUELLE DE LA COMMUNE : L'ÉTALEMENT URBAIN



La commune de Saint-Chéron se caractérise aujourd'hui par l'absence de structure lisible et par l'étalement de l'emprise du bâti, y compris dans le fond de vallée autrefois délaissé. Le noyau urbain ancien est aujourd'hui invisible et une partie des hameaux y sont désormais reliés par une continuité bâtie : c'est le cas de Mirgaudon, mais aussi de Saint-Evrout. La disparition de l'ancienne route de Paris reporte aujourd'hui tout le trafic sur la départementale qui traverse le centre-bourg et qui fait aujourd'hui de la rue principale avant tout un lieu de passage en direction de Dourdan. Ajoutés à la mise en place de la ligne de chemin de fer, ces changements de structures viaries ne sont pas sans conséquences sur la morphologie de la commune. Les deux directions successives qu'a prises la croissance

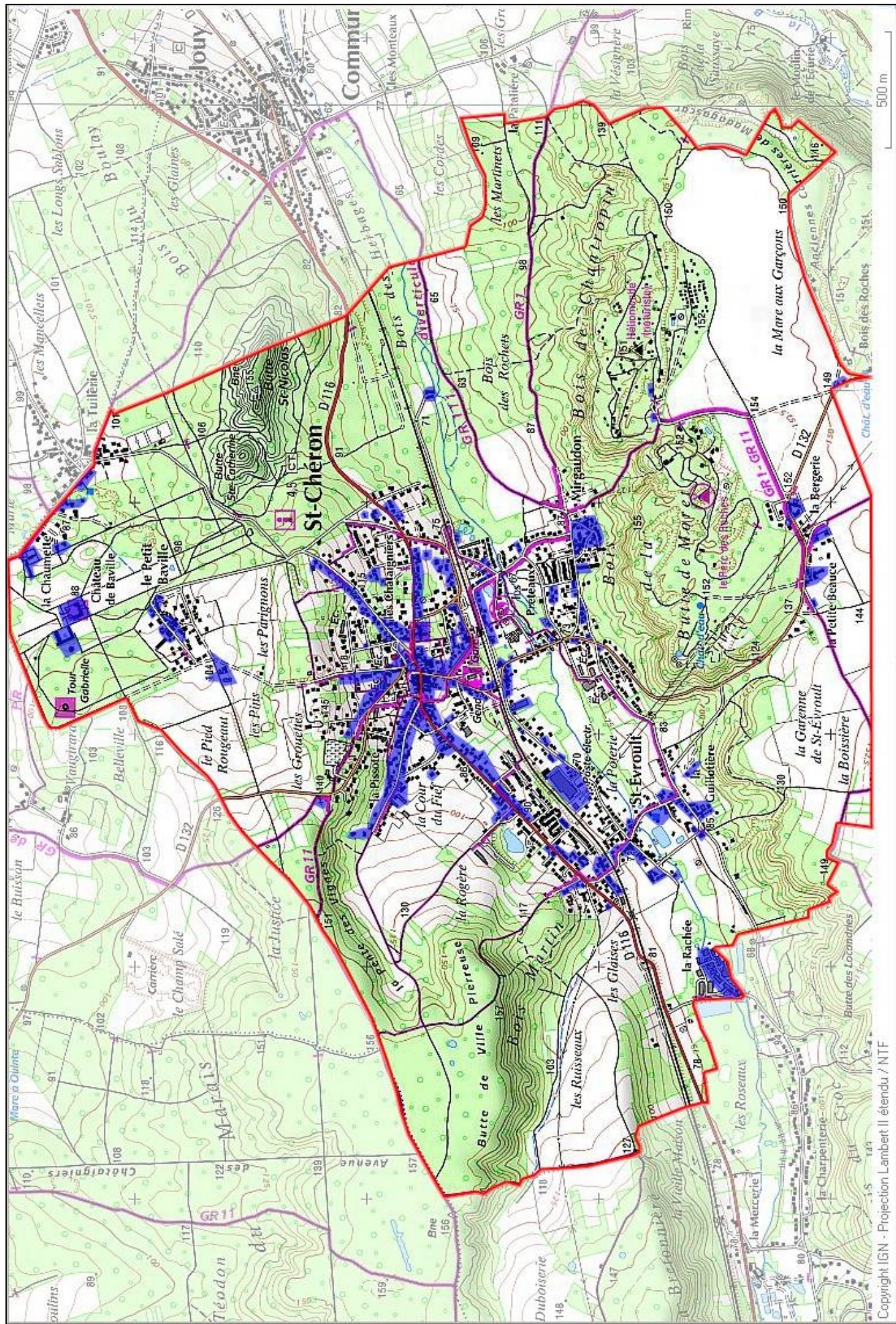
urbaine – d'abord le long des voies de communication, puis en comblant petit à petit et sans plan préétabli les espaces laissés libres – sont à l'origine de cet étalement actuel, qui donne une impression de déstructuration du territoire, d'autant qu'avec la succession des villas et pavillons le long de la D116, il est difficile de déterminer l'endroit où commence et où finit le bourg (ci-contre, la sortie de la



commune en direction de Dourdan). Néanmoins, certains facteurs anciens d'implantation du bâti jouent aujourd'hui encore un rôle déterminant : il s'agit tout d'abord de la contrainte topographique, même si celle-ci a perdu de sa pertinence, comme on l'a vu avec l'urbanisation du fond de la vallée. Néanmoins, l'escarpement des coteaux freine l'implantation de nouvelles constructions. En outre, le domaine de Baille bloque toujours toute expansion à l'est ; cette emprise est aujourd'hui doublée au sud par celle des deux campings privés qui ont entièrement privatisé la butte de Moret et la butte de Mirgaudon.

Page de droite : évolution des emprises foncières sur le territoire de la commune de Saint-Chéron entre 1951 et 2005

Légende :	
	Limites communales
	Emprise foncière en 1951



Copyright IGN - Projection Lambert II étendu / NTF

4. ÉVOLUTIONS PAYSAGÈRES

Selon l'Atlas paysager élaboré par l'IAURIF, le territoire de la commune de Saint-Chéron est intégralement compris dans la grande unité paysagère appelée « vallée de l'Orge amont » et définie comme une petite vallée rurale, divisée ici en buttes boisées, petite vallée boisée et petite vallée bâtie. Il faut y ajouter les Grands Bois du Marais, au nord de la commune, mais aussi le plateau cultivé qui s'étend au sud jusqu'à la limite avec Souzy-la-Briche.



En haut : vue d'ensemble de la commune prise depuis le coteau sud. On distingue le noyau villageois, autour de l'église, construit à mi-pente du versant boisé. En revanche, le fond de la vallée est invisible, masqué par le boisement du coteau opposé. Depuis ce point de vue, la commune paraît enserrée dans les bois.

En bas, à gauche : au sud de la commune, le plateau cultivé de la Petite Beauce, qui s'élargit en direction de Sermaise.

En bas, à droite : pris depuis le sommet du coteau de Baviile, le hameau du petit Baviile et la perspective sur les grands bois du Marais et le Hurepoix, au nord. A un étroit plateau agricole succèdent une forêt, puis la vallée de la Rémarde.

1. D’hier à aujourd’hui, entre cartes postales anciennes et photographies de terrain

Saint-Chéron est une commune très illustrée par les cartes postales anciennes. La plupart des vues sont très classiques, typiques des représentations de villes et villages de la première moitié du XXe siècle : sont ainsi photographiés des panoramas, des vues d’ensembles, les entrées de la commune, la rue principale (ce qui donne parfois l’occasion au photographe de composer des scènes très animées), la place, mais aussi quelques édifices emblématiques, que l’on retrouve ici aussi dans toute série de cartes postales portant sur une commune. Il s’agit de l’église et du presbytère, de la gare et des cafés-restaurants qui l’entourent, de l’école et de la mairie, des châteaux de Bavielle et des Deux Tourelles, ainsi que de certains éléments d’intérêt historique ou pittoresque, comme le puits gallo-romain de Saint-Evroult ou le Pont de la Tuilerie. Les moulins sont aussi une constante et illustrent souvent l’artisanat et l’industrie d’un village. A Saint-Chéron, ils s’insèrent dans un ensemble plus vaste de documents portant sur les activités industrielles, dont l’importance témoigne du rôle joué au début du siècle par l’industrie dans l’expansion et le développement de la commune. Les représentations des carrières constituent ainsi une série considérable de cartes, qui portent aussi bien sur les activités d’extraction, sur les systèmes d’acheminement des marchandises que sur la vie et les conditions de travail des carriers. Plusieurs usines sont également représentées ; certaines sont localisées dans la commune alors qu’elles appartiennent en réalité au territoire du village voisin – c’est le cas de la Rachée ou de la briqueterie de la Folleville. Ces appropriations sont significatives : au début du siècle, Saint-Chéron se définit elle-même comme une commune à vocation industrielle.

On trouve également à côté de ces représentations classiques des vues plus surprenantes, telles la photographie de la Butte Saint-Nicolas reproduite ci-contre. Il est rare en effet qu’une carte postale ancienne ne comporte aucun bâti, aucune animation et ne représente qu’un paysage naturel, sans que celui-ci n’ait de connotation historique, identitaire ou symbolique



forte. Or, la butte Saint-Nicolas ne présente aucun de ces caractères, hormis le fait d’être le point culminant de la commune – ce que la légende ne précise pas. Il s’agit par ailleurs d’un lieu entièrement privé et inaccessible, faisant partie de l’ensemble du domaine de Bavielle : elle ne peut donc avoir d’intérêt touristique. Toutefois, cette carte s’avère intéressante car elle permet de constater l’évolution de paysages non bâtis, rarement observée sur une longue période en raison du petit nombre de documents disponibles. La butte est aujourd’hui entièrement boisée et sert de réserve de chasse : son usage a donc évolué au cours du temps.

L’examen des autres séries de cartes postales, représentant des paysages construits, et la mise en regard de photographies actuelles prises depuis le même point de vue permettent également de mettre en lumière des évolutions d’usage, de modes de vie, et leurs conséquences paysagères.

En raison de l'étalement urbain de la commune depuis le début du siècle, il n'a pas été possible de rephotographier les panoramas et vues d'ensemble : les points de vue se sont en effet avérés inaccessibles car au sein de propriétés aujourd'hui privées ou bien masqués par des constructions récentes. Au sein du bourg, il a en revanche été plus aisé de reconduire les prises de vues anciennes et d'observer les transformations.



Si l'on suit la route qui va de Jouy à Dourdan, on observe que les transformations vont croissant à mesure que l'on approche du centre-bourg. Sur le premier couple d'images, en effet, seuls sont perceptibles l'apparition ou la surélévation d'un corps de bâtiment à gauche, les nouveaux éléments de signalisation et la fermeture du paysage à droite par la végétation. Celle-ci masque la transformation du bâtiment au second-plan sur la photo de 1909,

aujourd'hui entièrement rebâti, mais dont certains éléments, notamment les lucarnes, ont été conçus comme des rappels de la structure ancienne.

Lorsque l'on s'avance vers l'église (deuxième série de clichés), les transformations s'avèrent plus radicales. On reconnaît à gauche la volumétrie générale de l'ancienne boulangerie, qui a d'ailleurs gardé cette fonction jusqu'à aujourd'hui, mais sa façade a été complètement modifiée : disparition du décor, des volets, diminution de la lucarne, agrandissement de la devanture. Le bâtiment qui lui est adjacent a été surélevé. Sur le côté droit, moins visible sur les images, les modifications sont identiques et contribuent à transformer en profondeur le paysage urbain. Les lignes électriques, quoique relativement peu présentes dans le centre de Saint-Chéron par rapport aux communes voisines, se détachent ici nettement.

Sur la dernière comparaison, ce n'est pas tant le réaménagement de la place de l'église qui frappe mais la prolifération de signes et d'enseignes placés sur des bâtiments modifiés pour être ajustés aux nouveaux besoins commerciaux, ainsi que la place prise par la voiture.



L'aspect général de la rue Bouillon-Lagrange en direction de Baille à peu changé. Ici aussi, ce sont les aménagements de type urbain (panneaux de signalisation, feux, marquages au sol, jardinières, barrières) qui font évoluer la perception du paysage.



Une petite aile a été ajoutée au bâtiment de la gare, mais le corps principal n'a pas subi d'autres évolutions structurelles, du moins à l'extérieur. Son décor est toujours présent mais est moins visible qu'au début du siècle en raison du faible contraste entre l'enduit actuel et la modénature. Pour le reste, hormis quelques aménagements de détail, la physionomie de la place de la Gare n'a pas changé.



Il en est de même lorsque l'on observe l'autre côté de cette place : le paysage est toujours ouvert côté voies – il l'est même davantage en raison de la disparition du bâtiment ferroviaire et de la palissade. Les bâtiments à gauche sont restés en place. Ils ont toutefois perdu la majeure partie de leurs décors et enseignes ; les devantures ont été transformées et un passage charretier a été transformé en boutique.

2. Éléments marquants du paysage actuel

Le centre-bourg de Saint-Chéron offre deux visages contradictoires : sur rue, en particulier le long de la route de Dourdan, c'est un paysage de type urbain, voire périurbain lorsque l'on s'achemine vers la sortie du bourg ; en cœur d'îlots et en arrière des parcelles, c'est un lieu encore fortement rural, marqué par un réseau dense de sentes pavées ou enherbées et de murs qui ont subsisté. A l'est du territoire, les hauts murs du domaine de Baille, construits entre 1819 et 1821, marquent fortement le paysage.



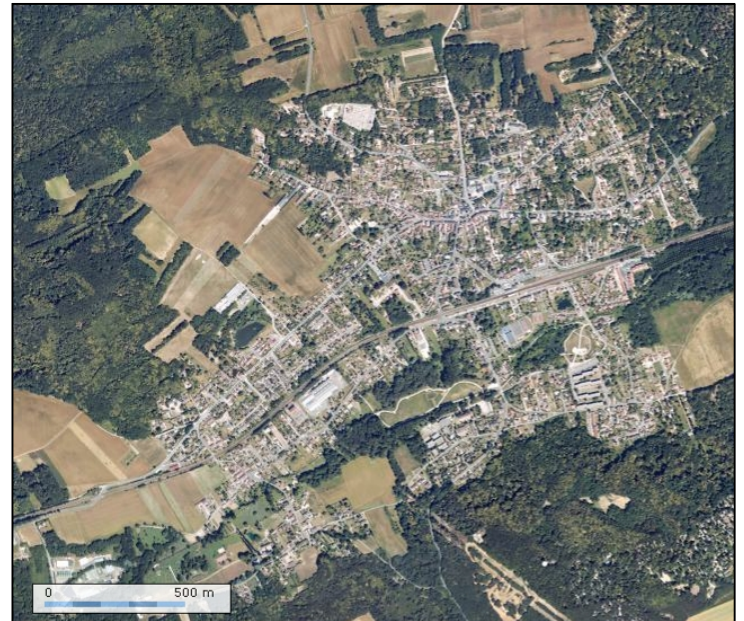
Dans l'ensemble, Saint-Chéron apparaît comme une commune très verte : la situation au creux de coteaux boisés, la prédominance de l'habitat individuel, et donc des jardins particuliers, la persistance d'espaces naturels au centre de la commune contribuent à cette impression. Vu du sol ou des points de vue sur les coteaux, l'étalement urbain est noyé dans la végétation et se fait moins discernable ; le contraste est alors particulièrement fort avec les vues aériennes de la commune, sur lesquelles on distingue l'étendue des espaces construits (page suivante).



Ci-dessus, à gauche : un étang au cœur du bourg, en arrière de la route de Dourdan. Il marque le creux d'une ancienne carrière.

Ci-dessus, au centre et à droite : deux des nombreuses sentes qui parcourent les îlots du centre-bourg.

Ci-contre : vue aérienne de la commune de Saint-Chéron, orthophotographie 2005



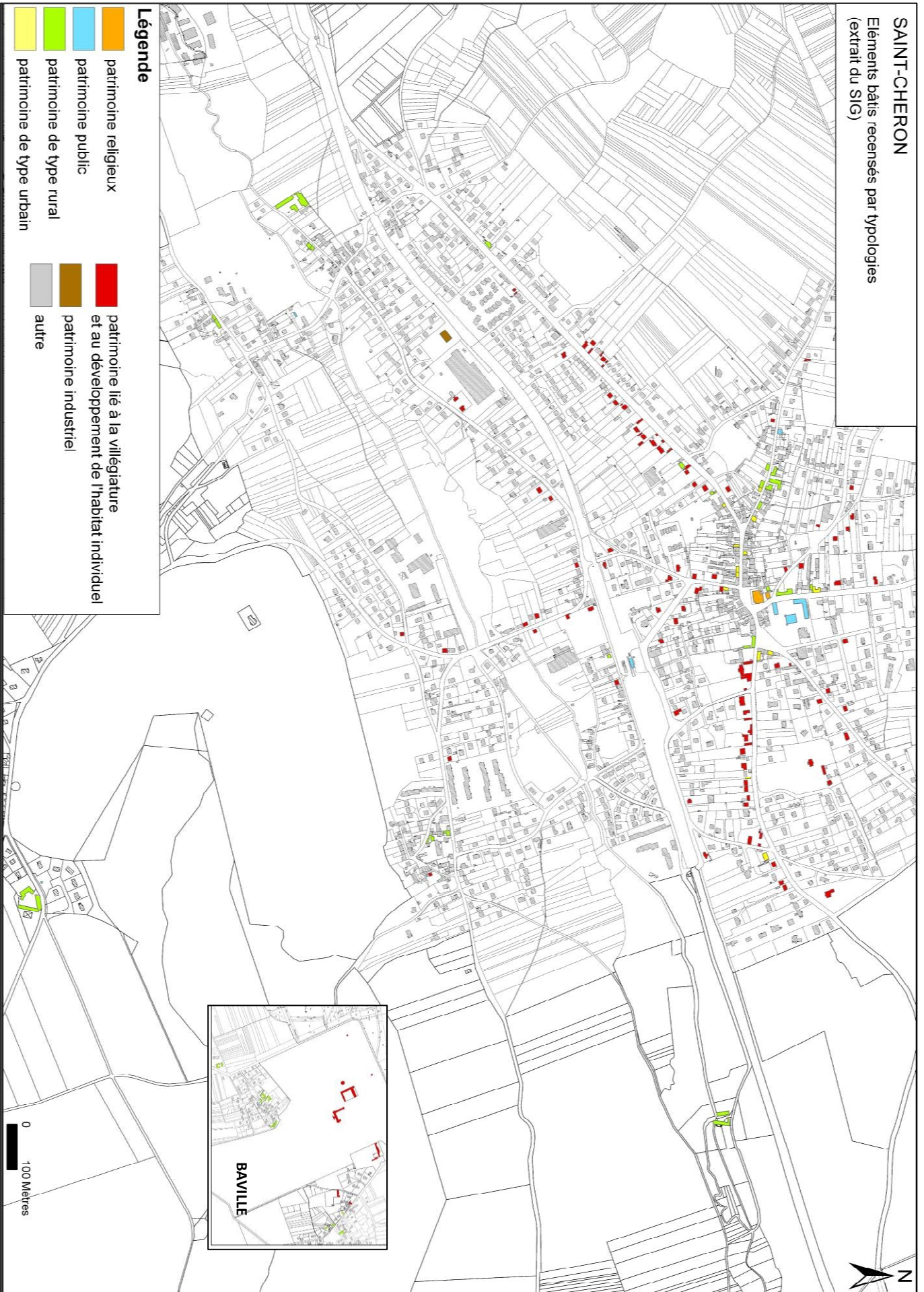
Un autre trait paysager de la commune tient aux délimitations du bâti : si, à l'est et à l'ouest de la commune, les pavillons et villas s'étirent le long de la route à tel point qu'il est difficile de déterminer où commence et où s'arrête le bourg, au nord en revanche, les limites entre les champs et l'espace urbanisé sont franches et nettes, créant des contrastes particulièrement forts.



A gauche, l'entrée de la commune en venant de Dourdan. A droite, la fin de la rue des Mares.

SAINT-CHERON

Éléments bâtis recensés par typologies
(extrait du SIG)

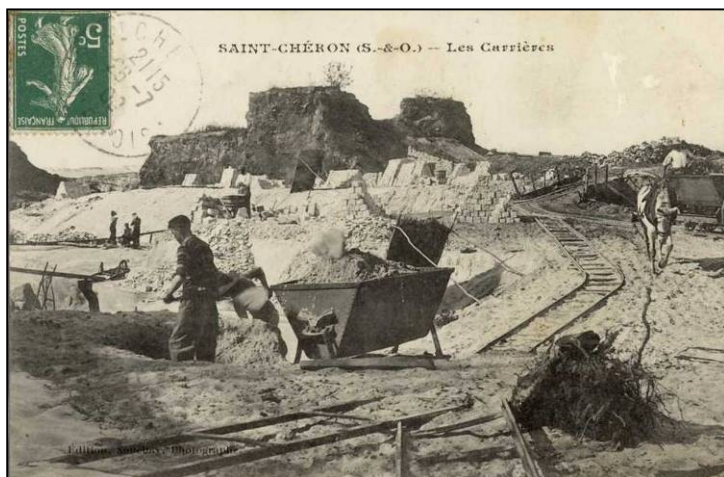
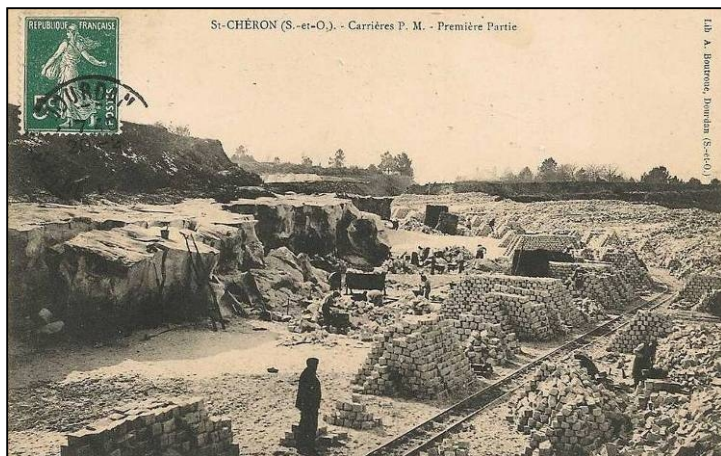


ETAT DES LIEUX PATRIMONIAL

1. CARACTÉRISTIQUES ARCHITECTURALES

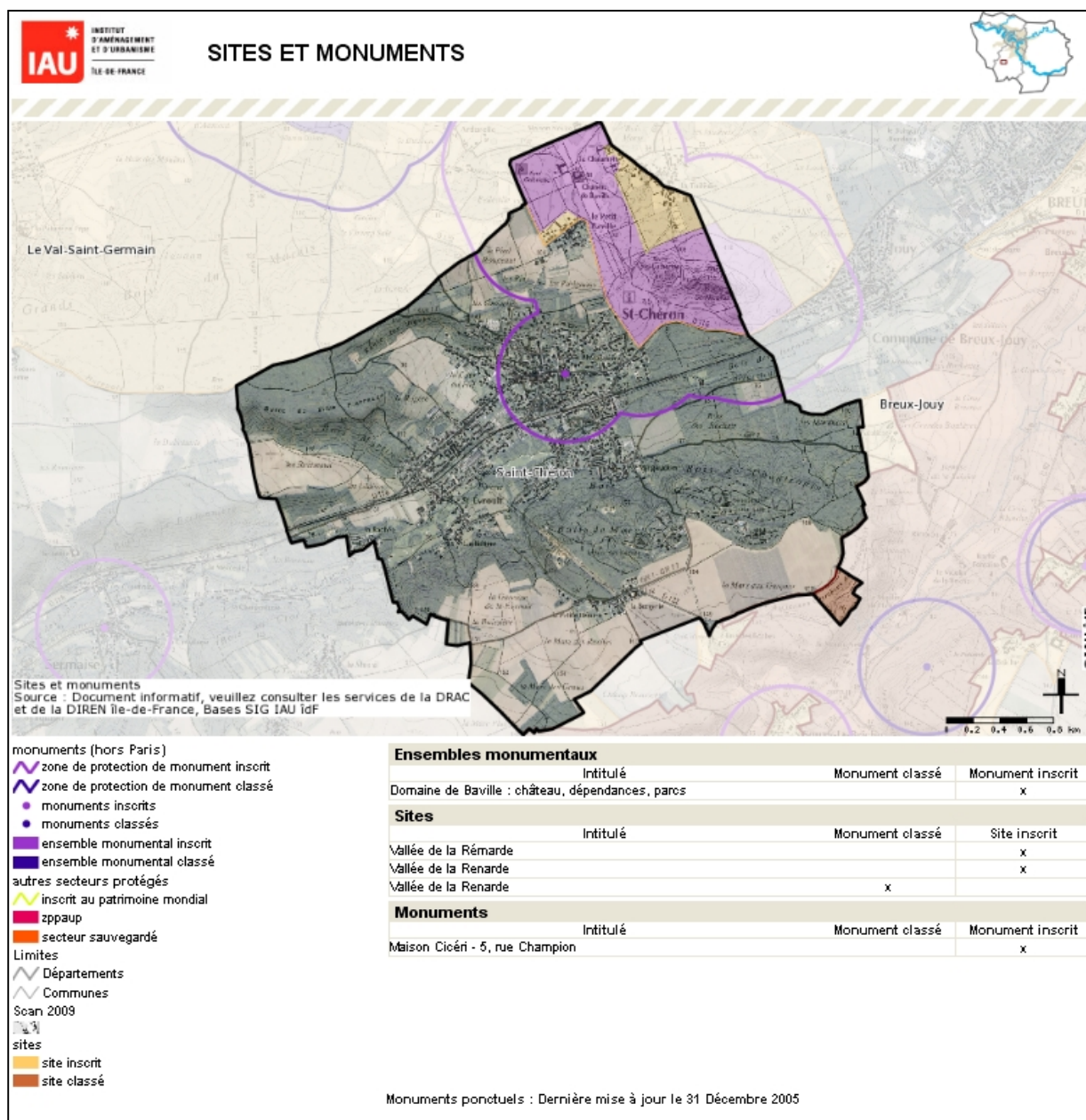
Les typologies les plus présentes à Saint-Chéron sont celles qui ont trait au développement de l'habitat individuel à partir de la seconde moitié du XIXe siècle, pavillons et villas. Cependant, fermes et maisons rurales sont encore largement représentées et témoignent du passé rural de la commune. De manière plus étonnante pour une ville de cette taille, chef-lieu de canton, les maisons de bourg et maisons à boutique sont sous-représentées dans le recensement. Cela tient au développement tardif de la commune, longtemps bourg rural, mais aussi à l'ampleur des dénaturations qui ont touché ce type de bâti dans les dernières décennies.

Les constructions anciennes dont l'appareillage est visible sont construites en moellons de silex, calcaire et meulière, complétés par du grès souvent grossièrement taillé. Mais la plupart d'entre elles ont gardé leur enduit lisse qui masque le gros-œuvre. Le silex, exploité localement, est très présent dans les murs de clôtures, que l'on se trouve dans les hameaux ou dans le centre-bourg. D'importantes carrières de grès ont par ailleurs été ouvertes en 1876 au sud de la commune, au-dessus de Mirgaudon. Une petite voie ferrée de type Decauville avait été mise en place pour acheminer les blocs et le sable de la colline à la gare. L'exploitation du grès, assez tardive, ne semble donc pas avoir été destinée prioritairement aux constructions locales. Il n'a pas été possible de vérifier s'il reste des vestiges de cette activité, puisque les deux buttes de Moret et de Mirgaudon sont aujourd'hui privées.



Les bâtiments de la fin du XIXe siècle et du début du XXe siècle sont moins fréquemment enduits et laissent apparaître les moellons de meulière, parfois rocaillée. Ils sont par ailleurs couverts d'ardoises dans leur grande majorité. De manière générale, le centre-bourg de Saint-Chéron se caractérise par ses couvertures d'ardoises, quelle que soit l'époque de constructions des bâtiments. En revanche, les constructions rurales des hameaux ont des toits de tuiles plates, progressivement remplacées par des tuiles mécaniques.

La commune compte deux monuments protégés au titre des Monuments historiques : la maison Cicéri (inscrite) et le domaine de Baviile (inscrit). Des petites portions de son territoire sont également soumises à la protection des sites. L'ensemble des servitudes est figuré sur la carte ci-dessous.



2. ANALYSE TYPOLOGIQUE DU BÂTI

	Intéressant	Remarquable	Exceptionnel	Inaccessible	Total
Villas	24	12	0	0	36
Pavillons	31	3	0	0	34
Fermes	12	4	0	0	16
Maisons rurales	11	1	0	0	12
Édifices publics, civils et religieux	8	2	0	0	10
Maisons de notable	5	3	0	1	9
Maisons de bourg	7	0	0	0	7
Maisons à boutique et maisons d'artisans	5	0	0	0	5
Cours communes	2	0	0	0	2
Autres	2	0	0	0	2
Châteaux	0	0	0	1	1
Immeuble	0	1	0	0	1
Moulin	0	1	0	0	1
Patrimoine industriel	0	1	0	0	1
TOTAL	107	28	0	2	137

1. Édifices publics, civils et religieux

Nombre d'édifices recensés : 10

Remarquables : 2

L'église de Saint-Chéron est la plus récente de tout le territoire d'étude : elle a en effet été fortement remaniée au XIXe siècle, sous la direction d'Eugène Vernholes, un architecte de Dourdan à qui l'on doit plusieurs autres réalisations sur le territoire (monument aux morts et villas de Dourdan, école de Corbreuse, de Saint-Escobille, du Plessis-Saint-Benoist). L'emprise au sol de l'église d'origine, datant du XIIIe siècle, n'est pas tout à fait identique à celle qui est visible aujourd'hui. Par ailleurs, le toit et la flèche, de forme différente des autres clochers de la région, ont été une nouvelle fois reconstruits en 1945. La façade n'est pas enduite, laissant apparaître les moellons de meulière et le grès taillé, et le décor extérieur est simple et dépouillé.



Le cimetière de la route de Rambouillet a été fermé en 1886, faute de place. S'y trouve encore une croix de consécration, en fer forgé sur socle de calcaire et de grès. Entre cet ancien cimetière et le lieu de culte se trouve le presbytère, parfois appelé « maison commune » sur les cartes postales anciennes. Il s'agit d'un édifice datant de la fin du XIXe siècle ou du début du XXe siècle, au décor simple mais soigné, comportant de la modénature et un décor de briques.

La mairie actuelle est bien visible au cœur du bourg : il s'agit de l'imposant bâtiment, dit château des Tourelles, dont les dates de construction et de remaniement restent incertaines (ci-dessous). La mairie occupait auparavant le bâtiment qui abrite aujourd'hui l'école de musique. Cette maison, construite en 1835 par l'architecte Lenormand, accueillait à l'origine l'école de garçons de Saint-Chéron. L'ensemble scolaire actuel n'a pas été recensé : les bâtiments construits en 1886 par M. Ruelle, architecte à Dourdan, ont été agrandis et remaniés, de nouveaux locaux leur ont été ajoutés.

Le château des Tourelles

Suzanne Choureau



La datation du château des Tourelles où prend place actuellement la mairie de Saint-Chéron, est sujette à des incertitudes.

Le site de la mairie affirme que le bâtiment date du XVIII^e siècle (il était alors la propriété de Nicolas Brière de Mondétour, secrétaire des Lamoignon) et aurait subi ensuite des modifications au XIX^e siècle à travers notamment l'ajout de deux tourelles.

Cette version paraît difficile à appuyer. En effet, le cadastre napoléonien, du début du XIX^e siècle, ne reproduit aucune emprise au sol à l'emplacement actuel du château des Tourelles. Or, ceci aurait du être

le cas si nous étions en face d'un bâtiment du XVIII^e siècle bien que transformé par la suite.

Le préinventaire donne une version similaire mais avec une datation différente. Il cite un extrait du bulletin municipal affirmant que les « *bâtiments sont les restes d'une maison noble ancienne transformée à plusieurs époques* ». Il est tentant en effet de voir dans le château un bâtiment à qui ont aurait ajouté des tourelles. Celles-ci paraissent effectivement peu homogènes par rapport au corps principal. L'hypothèse n'est pas à exclure. Si le cadastre napoléonien ne montre aucune emprise au sol, cet édifice sans les tourelles peut bien avoir été construit, dans le meilleur des cas, postérieurement au début du XIX^e siècle.

Le préinventaire suit les indications de la *Monographie de l'instituteur*. Il note que le bâtiment fut construit à partir de 1886 sur les plans de M. Ruelle. Plusieurs réactions sont à émettre à ce sujet.

L'instituteur nous apprend qu'une première mairie-école fut construite dans les années 1830. En 1872, l'édifice est considéré comme trop exigü. Le maire fait la demande de devis et de plans pour la construction d'une nouvelle école, mais qui ne seront transmis que dans les années 1880. En 1882, on chargea d'abord l'architecte Vaudremer de dresser les plans d'une nouvelle école de garçons « *distincte de la mairie* »⁴ mais finalement, ce fut l'architecte Ruelle qui élabora les nouveaux plans en 1886. Ceci concerne donc l'école et non la mairie. C'est ce que confirme un autre passage de la monographie : « *Il a été dit plus haut que la Mairie actuelle de Saint-Chéron occupe les locaux de l'ancienne école des garçons. Celle-ci avait été construite en 1835 sous la direction de M. Lenormand, architecte, qui en avait dressé les plans et devis* »⁵.

Une fois la nouvelle école de garçons construite, la mairie fut déménagée au rez-de-chaussée de l'ancienne école, celle de 1835. On ne construisit donc pas pour elle un nouveau bâtiment.

Ainsi, à la vue des informations données par la *Monographie de l'instituteur*, le château des Tourelles ne semble pas avoir été construit avant 1899, date à laquelle elle a été écrite (en outre, le plan de la ville au début du recueil ne paraît pas indiquer un bâtiment à l'emplacement actuel du château des Tourelles). Une photographie présente dans ce



Figure 1 : photographie de la mairie (*Monographie de l'instituteur*, p. 62).

recueil ne vient que confirmer cette hypothèse. Elle nous montre une vue de la mairie dont l'aspect est tout à fait différent du château des Tourelles. Il semble plus plausible que la photographie nous montre la mairie installée dans l'ancienne école des garçons.

Gilberte et André Gaye, dans leur historique de Saint-Chéron, avancent une autre version, combinant toutes les hypothèses précédentes.

Selon eux, le terrain appartenait affectivement aux De Brière. Acquis au XVIIIe siècle par cette famille, les terrains sont transformés au XIXe siècle où on ajoute et détruit certains bâtiments. Les auteurs suivent le préinventaire en assurant que le château fut construit en 1886. Mais à ce moment, le bâtiment n'est pas pourvu de tourelles. Ceci ne sera réalisé qu'en 1897 par la famille De Royer, alors propriétaire.

Toujours selon les mêmes auteurs, ce n'est qu'en 1941 que la mairie acquiert les bâtiments et s'installe dans le château des tourelles à partir de 1948.

La version de Gilberte et André Gaye paraît la plus probante. En effet, si les terrains ont été modifiés au cours du XIXe siècle, ceci expliquerait le fait que les nouveaux bâtiments construits alors n'apparaissent pas sur le cadastre napoléonien. Néanmoins et comme on l'a vu, la date de 1886 pose toujours problème puisque la photographie présente dans la *Monographie de l'instituteur* représente une mairie à l'aspect bien différent de celui de l'édifice actuel.

Quelle date alors attribuer à ce château ? On ne peut apporter que des réponses lacunaires à cette question. Certaines cartes postales anciennes figurent déjà le château. D'après le type de timbre, on peut le dater, sans trop de certitudes toutefois, des années 1920 (présence d'un timbre non « ligné »). Ainsi, le château pourrait avoir été construit au début du XXe siècle, entre le début du siècle et les années 1920. A noter qu'une carte postale non datée mais qui pourrait être du tout début du XXe siècle, représente encore l'ancienne mairie, c'est-à-dire celle placée dans l'ancienne école des garçons (on reconnaît en outre le même bâtiment que celui de la *Monographie de l'instituteur*).

Des recherches plus approfondies seraient intéressantes à mener pour décrypter plus précisément l'historique complexe du château des tourelles de Saint-Chéron.

La commune compte par ailleurs de nombreuses traces des usages anciens liés à l'eau, notamment dans les hameaux : plusieurs lavoirs ont ainsi été recensés, dont l'un, situé rue du Coteau sud et accompagné d'un puits, a été qualifié de remarquable (ci-contre). Un petit lavoir privé a même été vu dans une cour, rue des Mares. On trouve encore quelques rares puits sur le territoire : il s'agit de puits maçonnes, couverts, à toit conique et d'origine très ancienne. Celui qui est situé route de Petite Beauce, à côté d'une mare asséchée, a été qualifié de remarquable. Il est très proche par sa forme de celui qui se trouve dans la cour d'une ferme route de Blancheface.



2. Villas

Nombre d'édifices recensés : 36

Remarquables : 12

Les villas constituent la typologie la plus représentée à Saint-Chéron. D'une construction concomitante à l'arrivée du chemin de fer dans la commune, elles se situent tout autour de la gare, inaugurée en décembre 1865, et le long des grands axes de communication.

Certaines d'entre elles ont été bâties selon un modèle standardisé : on retrouve ainsi des gabarits identiques d'une rue à une autre (ci-dessous, trois maisons voisines rue Lamoignon, puis trois autres rue de Dourdan), mais aussi d'une commune à une autre, puisque des édifices semblables ont été observés à Breuillet et à Dourdan. Ces maisons sont toutes de plan rectangulaire, comptent un étage carré et trois travées en façade, avec l'accès au centre. Les murs sont enduits et la modénature est très simple : un simple bandeau lissé souligne les arêtes de la façade, parfois les ouvertures, et une corniche court sous le toit. Rue Lamoignon, la similitude va même jusqu'à la forme du portail, identique dans les trois cas. Dans les versions présentées ci-dessous, les combles n'étaient pas aménagés à l'origine.



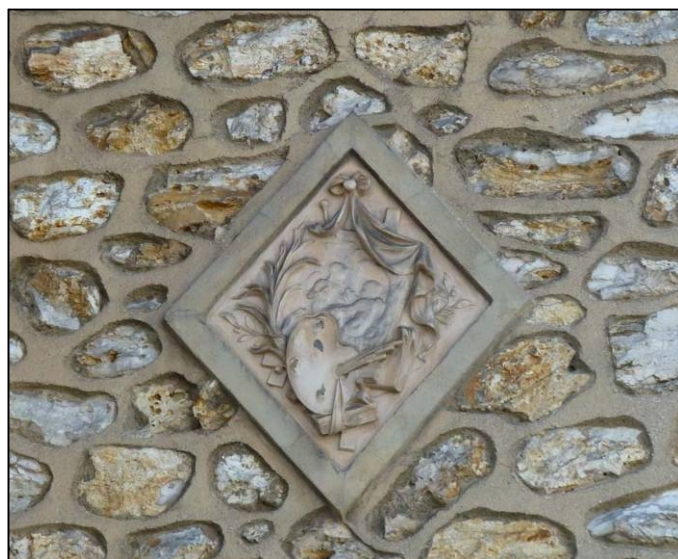
Une variante observée à plusieurs reprises dans la commune comporte un toit brisé à la Mansart, percé de trois lucarnes alignées sur les fenêtres. Une autre version encore, un toit étonnant, de style pagode, couvert d'ardoises, qui contraste avec les façades (ci-dessous à gauche, d'inspiration Louis XIII ; à droite, un enduit lisse creusé de lignes de refends et orné d'une frise de grecques). Elles ont toutes deux été qualifiées de remarquables, malgré certaines modifications, en raison de leur intérêt architectural.



D'autres villas de plus petite taille reprennent ce module de trois travées en façade, mais, moins larges, sont couvertes d'un toit à double pente ponctué par une souche de cheminée à chacune des extrémités de la ligne de faîte. Leur façade est en meulière rocaillée et leur décoration plus présente que pour les villas précédentes : on observe en effet des décors de briques, parfois polychromes, qui marquent l'encadrement des baies et dessinent de faux chaînages d'angles, de la ferronnerie, et des marquises qui quelquefois ont subsisté. Trois d'entre elles ont été qualifiées de remarquables en raison de la préservation de leurs traits morphologiques (dont celle illustrée ci-contre).



Un autre type de villa est composé de bâtiments au plan moins régulier, qui jouent sur les effets de volumes emboîtés et de décrochements de toitures, tout en mettant en œuvre des matériaux de série comme la brique ou la céramique. Certaines restent assez simples et semblent avoir été choisies sur catalogue, tandis qu'un petit nombre fait l'objet d'une architecture un peu plus recherchée. C'est le cas de la petite villa ci-dessous, datée de 1913, qui présente de nombreux caractères propres à son époque : décrochements des volumes, petite tour carrée pittoresque, débords de toits soutenus par des aisseliers, élévation en moellons de meulière, rehaussée par des céramiques et de petits motifs moulés.



On trouve enfin à Saint-Chéron quelques villas atypiques ou qui se signalent par leur ampleur. Néanmoins, certaines, parmi les plus imposantes, sont entourées par un vaste jardin clos de hauts murs, qui ne permet pas de les distinguer depuis la voie publique. Elles n'ont donc pas pu être prises en compte ici.



La villa « Santa Maria » située avenue de la Gare se signale par la forme de son pignon, par ses aisseliers, ses garde-corps en bois et par le profil soigné de sa modénature. Le faîte de la toiture est orné d'un épi en céramique. Fait assez rare dans la commune, les fenêtres ont conservé leurs menuiseries en bois.



La villa ci-contre, dont l'emprise au sol est antécadastrale, est remarquable tant par son décor que par son implantation, au cœur de l'ancien hameau de Mirgaudon, au pied des carrières, sur une petite butte qui la rend presque invisible. Son décor polychrome surprend par le mélange de couleurs vives et la sobriété des traits (notamment ceux des pilastres), d'inspiration néo-classique.



La villa « Mon Plaisir » dans le hameau de la Tuilerie est une ancienne ferme transformée à la fin du XIXe siècle en résidence de villégiature. Elle garde de l'ancienne exploitation agricole la forme massive du corps principale, auquel a été ajoutée une tourelle au toit en pavillon. Les ornements, eux, sont bien ceux de la résidence : décor peint, modénature, crête de faîte, ferronnerie et marquise. La demeure a conservé ses communs et ses annexes.

3. Pavillons

Nombre d'édifices recensés : 34

Remarquables : 3

Comme les villas, les pavillons sont liés à l'arrivée du chemin de fer à Saint-Chéron. Ils se développent donc à partir du dernier quart du XIXe siècle, dans les mêmes quartiers. Il s'agit d'unités de plus petite taille, sans étage carré, dont les modèles sont davantage standardisés encore, puisqu'ils étaient proposés à la vente par le biais de catalogues édités par des entrepreneurs de construction. Cependant, aucun bâtiment signé ou portant une plaque d'entrepreneur n'a été repéré.

On distingue trois grands types :

- les pavillons de plan carré (ou proche), d'allure assez massive, dont l'accès est percé sur le pignon, orienté face à la rue (page suivante, à gauche). Ils sont les plus nombreux. La porte d'entrée se situe au centre, encadrée par deux grandes fenêtres et surmontée, à l'étage de combles, d'une fenêtre de plus petite taille.

Les murs sont enduits ou laissent apparaître les moellons de meulière. La décoration varie en revanche d'une construction à une autre.

- les pavillons de plan rectangulaire, de forme plutôt basse et allongée, dont l'accès se fait sur le mur gouttereau, qui se présente alors de manière parallèle à la rue (ci-dessous à droite, qualifié de remarquable). La porte est au centre, encadrée par deux baies ; les pignons sont fréquemment aveugles. Pour ce modèle, les façades ne sont pas enduites ; on trouve assez souvent en revanche de la meulière rocaillée.
- certains pavillons, enfin, plus rares, sont bâtis sur un plan en L, avec un pignon qui s'avance vers la rue, en retour d'équerre par rapport à un petit corps de bâtiment rectangulaire (en bas ; ce pavillon a été qualifié de remarquable en raison de la préservation de ses caractéristiques morphologiques et de sa représentativité) ; la porte se situe à l'intersection des deux volumes. Les mises en œuvre et décorations sont ensuite particulières à chaque bâtiment recensé.



4. Fermes

Nombre d'édifices recensés : 16

Remarquables : 4

Les fermes de la commune, principalement celles de grande taille, se trouvent majoritairement dans les hameaux. On en compte quelques unes dans le centre-bourg, mais elles sont devenues rares. Elles ont toutes en tous cas perdu leur fonction agricole et ne gardent que quelques traits morphologiques reconnaissables (la porte charretière, la

présence d'une cour et d'annexes à vocation agricole, des murs aveugles sur rue). Dans les hameaux, les fermes sont dans l'ensemble mieux conservées ; certaines sont même toujours en activité.

Les grandes fermes sont les moins nombreuses : on n'en recense généralement qu'une par hameau. Elles sont construites autour d'une cour fermée, de forme rectangulaire ou carrée, le long de laquelle leurs bâtiments, logis et annexes, s'organisent. Elles peuvent ainsi former des ensembles de très grande taille (ci-dessous, à Saint-Evroult et à la Bergerie).



On compte en revanche une dizaine de fermes de plus petite taille, dont les implantations, plus variables, ne répondent pas nécessairement au modèle de la cour fermée – même si les deux petites fermes remarquables fichées dans le hameau de Baville s'organisent ainsi (ci-dessous).



Les autres petites fermes recensées à Saint-Chéron présentent soit leur logis parallèle à la rue, légèrement en retrait, avec des annexes dans leur prolongement ou à l'arrière (page suivante à gauche, route de Blancheface, où un puits, dont l'origine pourrait être gallo-romaine, a été vu), soit une annexe agricole qui s'annonce sur rue par un mur aveugle ou percé de rares ouvertures (page suivante, à droite, rue des Carrières). L'ensemble se dissimule alors aux regards depuis la voie publique.



5. Maisons rurales et cours communes

Nombre d'édifices recensés : 14

Remarquable : 1

Les maisons rurales sont des bâtiments qui mêlent, comme les fermes, la fonction d'habitation et la fonction agricole. Cette dernière est cependant moins présente et les annexes occupent une surface moindre que celle du logis. On les trouve avant tout dans les hameaux, à proximité des grandes fermes. Dans le centre-bourg, elles se situent rue des Mares, dans un endroit qui semble avoir concentré l'habitat rural modeste (cf. *infra*). Il n'existe pas de plan, de disposition ou d'implantation-type : chaque construction était adaptée à la forme et à l'orientation de sa parcelle. On rencontre néanmoins assez fréquemment des édifices de forme bloc-à-terre, où logis et annexes sont réunis sous le même toit. Les maisons rurales ont alors une forme basse et allongée et se placent parallèlement à la rue, le plus souvent en léger retrait. Les combles sont dédiés au stockage des biens agricoles et s'ouvrent sur l'extérieur par des lucarnes rampantes, à un versant de toiture, qui sont engagées à la fois dans le toit et dans la maçonnerie (ci-dessous, deux maisons rurales dont l'emprise au sol est antécadastre, impasse du Cresson, en très mauvais état, et rue de la Rémarde, à la façade rocaillée et comprenant des blocs de grès taillés).



Les cours communes, cette juxtaposition d'unités modestes qui servait souvent au logement d'ouvriers agricoles ou de domestiques, sont concentrées – du moins pour celles qui sont visibles - autour de la rue des Mares et en particulier sur son côté nord. La plupart se sont avérées très dénaturées : ces maisons modestes sont en effet aujourd'hui inadaptées aux exigences de l'habitat moderne, notamment en termes de taille, de confort et de luminosité. Deux cours communes ont néanmoins été recensées rue des Mares, dans la mesure où elles se sont révélées moins transformées morphologiquement et plus conformes à leur identité première, encore lisible. L'une d'entre elles, en particulier, se caractérise par ses caves semi-enterrées, qui forment le soubassement du logis. Les escaliers en pierre pour accéder à la porte sont toujours dans leur état ancien (ci-contre).



6. Maisons de notable

Nombre d'édifices recensés : 9

Remarquables : 3

Inaccessible : 1

Comme pour les villas, une grande partie des maisons de notable se dissimule aux regards derrière de hauts murs de moellons, un portail plein et une abondante végétation. Des bâtiments importants, comme la maison Cicéri rue Lamoignon, dont le décor intérieur est protégé au titre des Monuments historiques, ou encore la grande maison de l'Allée des Châtaigniers, n'ont ainsi pu être qu'entraperçus.

Beaucoup de ces demeures se situent aux franges du noyau ancien, rue Lamoignon ou rue Aristide Briand. Un certain nombre d'entre elles a subi des modifications assez importantes, dans leur structure (6 rue Aristide Briand, 7 rue Lamoignon) ou dans leur destination (la maison du 9 rue Lamoignon, devenue immeuble). Souvent, ce sont les communs ou les annexes qui ont subi le plus de transformations, en étant séparés de la propriété d'origine pour être transformés en habitation ou en boutique.



Trois maisons de notable ont toutefois été qualifiées de remarquables.

A l'entrée de la commune par l'est, route de Paris, un grand domaine s'ouvre par une grille et laisse entrevoir une vaste demeure (ci-contre). Un peu plus loin, la maison se laisse quelque peu admirer, malgré l'abondante végétation qui la recouvre. Son décor conjugue céramique, ferronnerie, modénature et décor de briques. Derrière elle s'étend un grand domaine. Les communs se situent quant à eux de l'autre côté de la route.



A proximité de la gare, bien visible depuis les quais, se trouve une autre grande demeure, dont l'architecture ne manque pas de surprendre. Elle semble en effet mêler les inspirations méditerranéennes (toit presque plat, baies cintrées jumelées ou triplées) et l'utilisation de matériaux locaux, meulière rocaillée et brique. A côté d'elle, un réservoir d'eau privé. Plus loin sur sa vaste parcelle, des communs soignés, au décor de brique et au rebord de toit en bois découpé, sont accompagnés d'un petit pigeonnier pittoresque.



Rue de la Rémarde, enfin, bien à l'écart, se trouve ce qui semble être une ancienne ferme reconvertie en maison de campagne au début du XXe siècle. La « Chaumette » a en effet une emprise au sol antécadastre, mais le pavillon central porte l'empreinte d'un remaniement au début du siècle dernier (et sans doute un autre plus récent, comme en témoignent les fenêtres en pvc).

7. Maisons de bourg et maisons à boutique

Nombre d'édifices recensés : 12

Ces typologies sont assez peu représentées dans le résultat du recensement. Cela tient surtout au fait que ces maisons, dont l'emprise au sol est quasiment toujours antérieure aux années 1820, ont subi de nombreuses transformations au fil du temps, et ont aujourd'hui perdu leur morphologie ancienne. Elles sont ainsi très nombreuses, rue Charles-de-Gaulle à ne pas avoir été prises en compte dans le cadre de ce diagnostic. Sur les douze édifices recensés, aucune n'a par ailleurs été qualifiée de remarquable, ce qui témoigne de l'ampleur des changements apportés.

Les maisons de type urbain sont toutes couvertes d'un enduit lisse. Il est souvent rehaussé par une discrète modénature, qui souligne les ouvertures et l'encadrement de la façade. L'accès se fait directement sur la rue, parfois après quelques marches : les constructions sont en effet adaptées au relief et suivent sa pente (ci-dessous, rue Charles-de-Gaulle et rue Bouillon-Lagrange).



Il en va de même pour les maisons à boutique, dont l'activité a changé au cours du temps. Aucune devanture ancienne n'a été conservée et les rez-de-chaussée sont très transformés.

8. Immeubles

Nombre d'édifices recensés : 1

Remarquable : 1

Un seul immeuble (mais peut-être ne s'agit-il pas de sa fonction d'origine ; une étude plus approfondie serait nécessaire pour le déterminer) a été recensé à Saint-Chéron, à l'entrée de la rue Gabreau. La qualité de sa préservation, ainsi que le caractère sobre et soigné de son architecture et de son décor (céramique, modénature et décor de briques), ont conduit à le qualifier de remarquable.



9. Patrimoine industriel

Nombre d'édifices recensés : 2

Remarquables : 2 (STC83 – moulin des Herbages ; STC89 – station électrique)

La commune comptait autrefois plusieurs moulins, qui profitaient du débit de l'Orge. Le moulin de Mirgaudon, relativement proche du centre-bourg et élevé en 1823 par Richard Vian, a aujourd'hui disparu. Déjà signalé à l'abandon dans les années 1970 par les dossiers de préinventaire, il a depuis été remplacé par des constructions neuves et par un petit belvédère dominant un jardin public. N'en restent que les imposants piliers d'entrée (ci-contre) et l'emprise au sol matérialisée par le terrassement du belvédère. Malheureusement, aucun panneau ne vient témoigner de l'existence d'un moulin à cet emplacement.



Le second moulin de Saint-Chéron se situe au lieu-dit Les Herbages. Il s'agit d'un ensemble antécadastre, remanié au XIXe siècle, formé de deux corps de bâtiments qui se font face et séparés par une cour pavée de grès. Le bâtiment à l'est a été en partie restauré dans les années 1970 à la suite d'un incendie ; il comporte deux étages carrés percés d'ouvertures régulières. Il est couvert de tuiles plates ; par un jeu de panachage et de

couleurs, la date de la réfection de la toiture, 1927, est encore lisible. Le corps de bâtiment occidental ressemble davantage pour sa part à un bâtiment agricole, avec sa disposition en rez-de-chaussée seul, sa porte charretière, sa lucarne et son entrée de cave. Le moulin a été qualifié de remarquable.



Le long de la voie de chemin de fer, une sous-station électrique s'élève à Saint-Evrout. La *Monographie de l'Instituteur*, en 1899, indique qu'il est alors question d'en élever une. Sans doute le bâtiment est-il une réponse à ces demandes et peut-il ainsi être daté du début du XXe siècle. Il s'agit d'un bâtiment en briques et fer, aux grandes baies vitrées de forme cintrée, qui rappelle d'autres constructions visibles plus au nord le long de l'actuelle ligne C du RER. Malgré les difficultés pour s'en approcher, le bâtiment a été qualifié de remarquable en raison de la préservation de ses caractères morphologiques et de son unicité sur le territoire étudié.



10. Châteaux

Nombre d'édifices recensés : 1

Inaccessible : 1 (château de Baille)

Le château de Baille, érigé entre 1625 et 1677 par Michel Villedo (voir la synthèse historique ci-dessous) et situé à l'extrémité nord du territoire de la commune est entouré d'un grand domaine boisé et clos de hauts murs qui le rendent presque totalement invisible depuis la voie publique (ci-contre).

L'emprise de ses terres marque fortement le territoire (cf. *supra*) et au premier chef l'organisation du bâti qui l'entoure, qu'il s'agisse du hameau de Baille ou des maisons plus proches, celles de l'Intendant ou de quelques notables. Il serait intéressant d'étudier plus avant les relations et interactions, présentes et futures, entre le domaine et les villes voisines.



Le domaine de Bâville et son château

Suzanne Choureau

Le domaine de Bâville, situé entre les communes de Saint-Chéron et Breux-Jouy (Essonne), se compose de différents éléments : un château, des dépendances, plusieurs petits pavillons ou fabriques et deux parcs.

Le domaine de Bâville fut acquis en 1559 par Charles de Lamoignon. Son fils, Chrétien de Lamoignon, décide la construction d'un château, à partir de 1625. Pour cela, il fait appel à l'architecte Michel Villedo (1598-1667), connu notamment pour sa collaboration avec Louis Le Vau sur le château de Vaux-le-Vicomte. Les travaux se terminent en 1677 avec la construction d'une aile gauche.

Le château rassemble les caractéristiques architecturales du début de la seconde moitié du XVII^e siècle. Le corps du logis principal comporte deux étages ; il est lui-même encadré par deux pavillons de trois étages ; enfin les toitures sont indépendantes entre les différents bâtiments. Les couleurs des façades, briques rouges et pierres blanches, sont typiques des constructions du règne de Louis XIII. En outre, le château de Bâville présente des caractéristiques communes avec d'autres demeures de l'Essonne. On citera pour exemple le château de la Grange-du-Milieu à Yerres (on retrouve un corps de logis principal, entouré de deux pavillons, le jeu des couleurs etc.) ou encore le château de Courson (les fenêtres et le décor sur la façade sont très proches de ce que l'on peut trouver à Saint-Chéron).

En 1769, on adjoint à cet ensemble des communs. L'aile gauche de 1677 est détruite au XIX^e siècle et les matériaux recueillis furent utilisés pour la construction de l'orangerie. C'est également à cette époque que l'on transforme le parc en jardin à l'anglaise. A cela vient s'ajouter la construction de fabriques dans le parc.

Le domaine de Bâville fut inscrit sur la liste supplémentaire des Monuments historiques le 22 octobre 1990. L'inscription comprend la totalité du parc, le château et les dépendances. Le domaine bénéficie également d'une zone de protection autour du château inscrit qui s'ajoute à une zone de protection du site de la vallée de la Renarde.

Le domaine de Bâville est actuellement une propriété privée et n'est pas accessible au public ; les espaces non bâtis sont loués pour des actions de chasse.

BIBLIOGRAPHIE :

BABELON, Jean-Pierre. *Châteaux de France au siècle de la Renaissance*. Paris : éditions Flammarion, 1989, 839 pages.

MIGNOT, Claude. LABLAUDE, Pierre-André. « Châteaux de plaisance ». Dans *Vieilles Maisons Françaises*, février 1994, n°151, p. 34-41

POISSON, Georges (sous la direction de). *Dictionnaire des monuments d'Île-de-France*. Paris : éditions Hervas, 1999, 957 pages.

3. ÉTAT GÉNÉRAL DU PATRIMOINE

Sur 137 éléments recensés, 28 ont été qualifiés de remarquables, en raison de leur intérêt architectural et morphologique. Deux ensembles patrimoniaux sont restés inaccessibles. Les 107 autres éléments ont été qualifiés d'intéressants, car ils ont été transformés. Leur structure reste cependant lisible.

Le nombre d'éléments bâtis avant 1945 mais non retenus car trop dénaturés s'élève pour sa part à 201, un chiffre qui témoigne des transformations du patrimoine lié au développement périurbain et à la résidentialisation. Mais le phénomène a des sources plus anciennes : la comparaison entre le cadastre napoléonien et les cartes du milieu du XXe siècle, à plus forte raison celles de ces dernières années, indique de nombreux décalages : disparition d'ensembles de bâtiments, transformations de plans, découpage du bâti à l'intérieur des parcelles. Certains lieux concentrent les modifications morphologiques : le hameau de la Tuilerie, la route de Dourdan à Paris, ou encore, sur le plateau sud, le hameau de la Petite Beauce, dans lequel tous les bâtiments ou presque se sont avérés dénaturés car transformés en résidences. Le patrimoine rural et agricole est en effet le premier touché par les dénaturations, en raison de la déprise agricole et du changement d'affectation des bâtiments, transformés en résidences. Même les éléments qui étaient à l'origine voués à l'habitat doivent être adaptés aux exigences actuelles : il s'agissait en effet de demeures de petite taille, dont les murs, souvent bâtis à l'économie, n'étaient percés que de rares ouvertures, pour assurer la solidité de la construction ainsi que l'isolation thermique. Les bâtiments sont donc régulièrement repris, en perçant des fenêtres souvent démesurées par rapport à la taille d'origine de la construction, en ajoutant des lucarnes modernes en nombre, ou en surélevant la construction d'un étage, sans nécessairement l'harmoniser avec l'existant.



Les éléments les plus modestes sont les plus touchés, et au premier chef les maisons élémentaires qui composent les cours communes. Aux dénaturations du bâti s'ajoutent des clôtures qui séparent chaque lot dans cet espace autrefois commun et le traitement différencié de chaque bâtiment, au gré de son propriétaire, rompant la cohérence d'ensemble (ci-contre ; on notera à gauche la rocaille qui orne l'entrée de la cour).



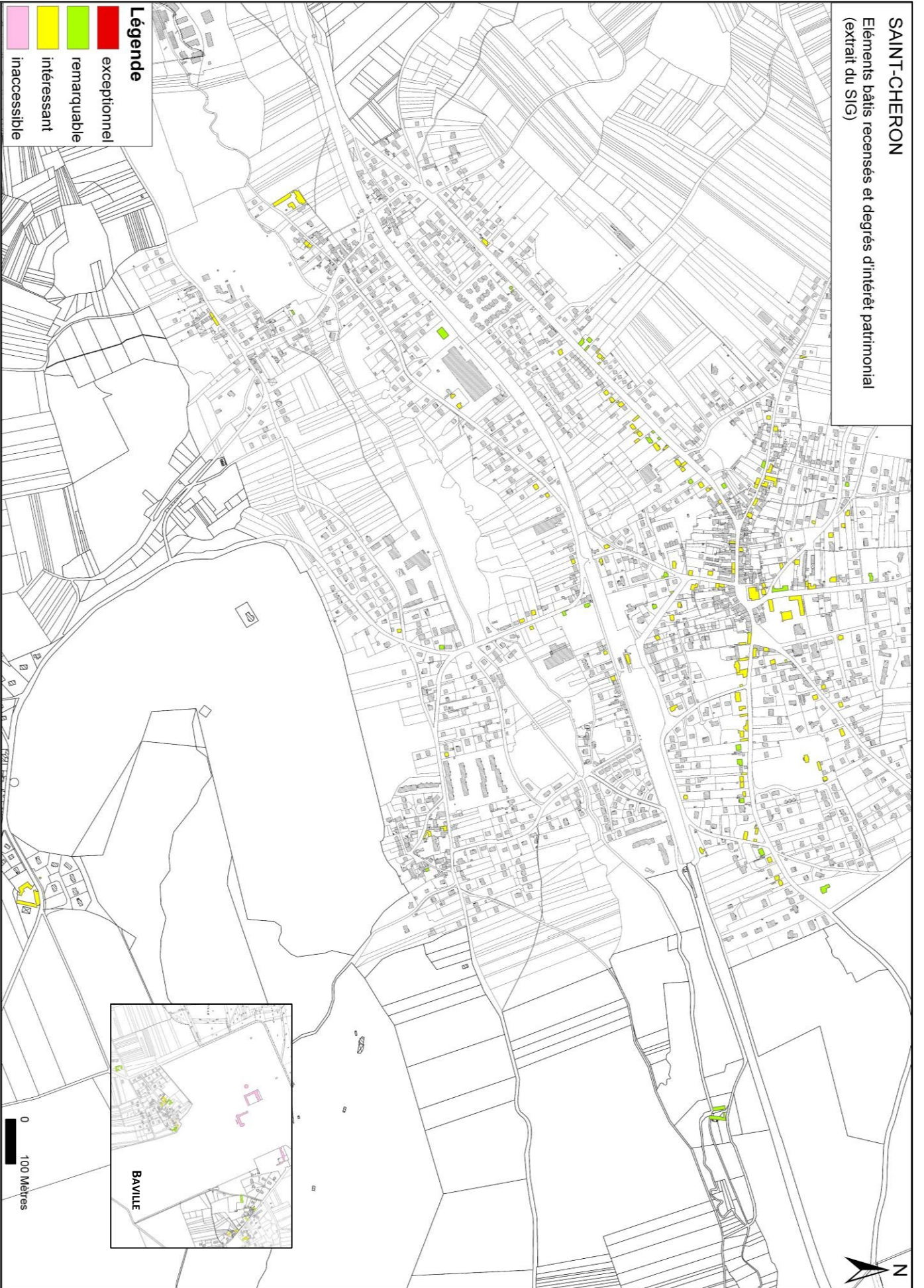
Les anciennes annexes agricoles sont fréquemment transformées en garage ou en atelier. Des ouvertures sont alors percées et la porte charretière est remplacée par une porte de garage souvent plus grande et fabriquée en matériaux modernes qui déparent l'ensemble. Sur l'exemple ci-contre, la lucarne de forme triangulaire, très moderne, ainsi que la petite clôture en pvc, renforcent ce contraste de styles.



Les constructions rurales sont également touchées par la mode du « faux rustique », qui repose sur un imaginaire de la maison paysanne non fondé dans les techniques de construction traditionnelles du Hurepoix ou de la Beauce : pour donner un aspect que l'on pense plus authentique à la demeure, les enduits qui protégeaient la maçonnerie sont grattés pour faire apparaître la pierre, mais aussi les linteaux de bois, très sensibles à l'humidité, qui surmontent les fenêtres.

Les pavillons et les villas de la commune sont eux aussi modifiés, mais dans une moindre mesure. On constate néanmoins des agrandissements qui ne respectent pas la forme, proportions et matériaux de la construction d'origine, des reprises d'ouvertures, ainsi que l'aménagement des combles, qui se traduit par le percement de lucarnes.

SAINT-CHERON
Éléments bâtis recensés et degrés d'intérêt patrimonial
(extrait du SIG)



GLOSSAIRE

A

Aisselier : pièce de charpente en bois placée de manière oblique et destinée à renforcer un angle ; les aisseliers signalés lors du diagnostic patrimonial sont placés à l'extérieur du bâtiment et soutiennent le débord de la toiture tout en ayant une fonction décorative. Ils peuvent avoir un profil simple ou découpé.

Antécadastre : la loi de finances du 15 septembre 1807 est à l'origine du premier cadastre parcellaire français, appelé « cadastre napoléonien », qui est à la base du cadastre contemporain. Il a la particularité de représenter pour la première fois pour l'ensemble de la France l'ensemble des parcelles de propriétés et des emprises au sol des bâtiments, de manière précise et soignée. Un édifice dit « antécadastre » a donc une date de construction antérieure à l'établissement de ce document. Les plans essonniers ont été dressés de 1808 à 1834.

B

Bloc-à-terre : type morphologique qui s'applique aux bâtiments ruraux (fermes ou maisons rurales) et qui désigne la réunion du logis et des annexes agricoles sous un même toit. Il se traduit fréquemment par des bâtiments de forme basse et allongée.

C

Chaînage d'angle : dispositif de renforcement et de rigidification de la maçonnerie à l'angle de deux murs, construit en blocs appareillés (moellons ou pierres de taille). Le matériau employé est différent de celui du remplissage du reste de l'élévation : on trouve ainsi fréquemment sur le territoire étudié des murs en moellons de calcaire ou meulière renforcés par une chaîne d'angle en grès taillé.

Cour commune : ensemble de maisons mitoyennes, en rez-de-chaussée ou à un étage, distribuées autour d'un espace qui leur est commun. Ce sont des maisons plutôt petites et simples, souvent accompagnées d'annexes rurales ou d'un puits, qui pouvaient abriter des paysans manouvriers ou la domesticité d'un château.

D

Degré d'intérêt :

- les **constructions exceptionnelles** sont celles dont l'intérêt architectural est manifeste et dont les façades caractéristiques n'ont pas subi de modifications importantes. Elles peuvent être dans leur état d'origine ou avoir été restaurées, dans le respect des matériaux et des techniques traditionnelles de construction.

- les **constructions remarquables** sont celles dont l'intérêt architectural est reconnu ; elles peuvent autant présenter un véritable caractère architectural par leur forme, leur composition et leurs détails qu'être d'une grande simplicité. Leurs façades ont subi

quelquefois des modifications qui ont fait disparaître certaines des caractéristiques originales, elles peuvent être en mauvais état et ne pas avoir été restaurées.

- les **constructions intéressantes** présentent un intérêt marqué par une composition, une forme, une implantation et dont le caractère d'origine est encore lisible malgré des transformations de surface parfois importantes.

E

Épi de faitage : élément ornemental, en terre cuite ou en plomb, qui marque la pointe d'une toiture (dans le cas d'un colombier par exemple) ou les extrémités de sa ligne de faîte. Certains peuvent être particulièrement travaillés.

F

Ferme : ensemble de bâtiments à vocation agricole, composé d'un logis et d'annexes très développées. Il existe de nombreuses variantes d'implantation et de morphologie. Deux formes majeures ont été distinguées dans le cadre du diagnostic patrimonial :

- la grande ferme, à cour fermée ou non, implantée dans les villages ou isolée au milieu de ses terres.
- la petite ferme, quasiment toujours au sein d'un village ou d'un hameau : elle se caractérise par des dimensions bien moindres. On la différencie néanmoins de la maison rurale par le fait que les annexes agricoles sont toujours plus développées que le logis.

I

Immeuble : bâtiment à plusieurs étages destiné à l'habitation collective en appartements.

Intérêt architectural : il provient de la volumétrie générale de l'édifice, des matériaux utilisés et de leur mise en œuvre, de la composition des façades, des modénatures et détails d'ornementation.

Intérêt historique : il dépend du caractère évocateur ou symbolique d'un bâtiment, lorsque celui-ci témoigne de l'histoire locale, régionale ou nationale.

Intérêt morphologique : il naît de l'organisation du bâti, de sa représentativité par rapport à une typologie et/ou de sa relation à un environnement urbain ou paysager. Il est aussi caractérisé par la préservation des emprises au sol par rapport à son état d'origine réel ou présumé.

Intérêt pittoresque : il provient de l'originalité, de la taille, du style ou du charme d'un édifice.

Intérêt urbain : il résulte de l'insertion de l'édifice dans le contexte bâti (alignement de façades, angle de rue, place, etc.)

L

Linteau brique-métal : élément à la fois de structure et de décor placé au-dessus des baies, composé d'une pièce de métal profilée en I, dont les rivets sont masqués par des rosettes, et d'un encadrement en briques. On trouve fréquemment cet élément sur les façades de pavillons construits dans le premier quart du XXe siècle.

M

Maison d'artisan : petit ensemble de bâtiments destinés à l'exercice d'une activité artisanale et au logement de l'artisan. L'habitation est placée en héberge par rapport à la rue ; les annexes à vocation artisanale sont placées sur le côté et au fond de la parcelle, dégagant ainsi une cour latérale.

Maison de bourg : maison alignée sur la rue, occupant toute la largeur de sa parcelle et mitoyenne des deux côtés. En conséquence, on ne trouve d'ouvertures que sur la façade avant et sur la façade arrière. Une maison de bourg ne comporte souvent qu'un seul étage. Deux variantes sont également recensées dans le cadre du diagnostic : la maison de bourg à boutique, qui comporte un espace dédié au commerce qui se matérialise à l'extérieur par une devanture, et la maison de bourg à porte charretière, souvent liée à une activité commerçante, artisanale ou maraîchère.

Maison de notable : maison individuelle, la plupart du temps en milieu de parcelle et dont l'entrée se fait après avoir traversé un jardin. Elle est de grande taille (un étage carré et cinq travées) et dispose la plupart du temps de communs, soit maison de gardien, soit annexes diverses. Son décor est toujours soigné voire raffiné et reflète les modes du moment : néoclassique, éclectique, pittoresque, régionaliste... Elle est entourée d'un jardin de grande taille auquel on accède par un portail soigné, plutôt monumental. En général la maison de notable se donne à voir et/ou jouit d'une vue panoramique.

Maison rurale : bâtiment de taille modeste, n'occupant pas la totalité de la parcelle sur la rue et comportant des annexes agricoles. Contrairement à la petite ferme, ces annexes sont toujours moins importantes que l'habitation. La morphologie et l'implantation des maisons rurales sont très variables.

Marquise : auvent vitré placé au-dessus d'une porte d'entrée et traité de manière ornementale.

Modénature : ensemble des éléments saillants (structurel et/ou ornementaux) relevés sur une façade (corniche, bandeaux, moulures, en pierre, en plâtre ou en briques)

Monographie de l'Instituteur : document rédigé à la fin du XIXe siècle pour chaque commune de France par l'instituteur alors en exercice, dans le cadre de la préparation des Expositions universelles de 1899 et de 1900. Ces monographies, commandées par le Ministère de l'Instruction publique et construites suivant un plan absolument semblable d'une synthèse à l'autre, comportent des données géographiques, démographiques, historiques et sociales ; un chapitre est toujours spécifiquement consacré à l'instruction et aux bâtiments d'école, souvent illustrés d'un plan et d'un relevé de façade. Selon les

communes, le texte peut être accompagné de photographies d'édifices ou de paysages. Ces documents sont conservés aux Archives départementales.

P

Patrimoine ordinaire : essentiel du bâti qui forme le paysage des villes et des bourgs, forgeant ainsi l'identité d'un territoire. Il comprend l'habitat privé, mais aussi le « petit patrimoine ». Contrairement au monument historique, spectaculaire, ponctuel et bien identifié, le patrimoine ordinaire relève du quotidien : à ce titre, et malgré son omniprésence, il n'est pas d'emblée reconnu comme patrimoine et est soumis à de nombreuses transformations.

Pavillon : maison particulière, de petite taille, en rez-de-chaussée, parfois augmenté d'un étage de comble, dont l'accès se fait par le jardin.

Pédiluve : mare aux bords maçonnés possédant un accès en pente douce servant à faire boire les bêtes et à leur rafraîchir les sabots. Il est fréquemment situé aux alentours d'une ferme ou sur une place de village ou de hameau.

Pigeonnier/colombier : termes désignant tous deux des abris pour les pigeons. Mais tandis que le colombier est en forme de tour indépendante, le pigeonnier surmonte un autre bâtiment. Le colombier était sous l'Ancien Régime la marque d'un pouvoir seigneurial.

R

Rocailage : procédé décoratif consistant à appliquer un mortier de chaux ou de plâtre, souvent coloré, dans lequel sont mêlés des éclats de meulière ou de silex sur des moellons de meulière.

T

Tuiles de rive : tuile de finition de la toiture, appliquée sur les bordures du toit.

V

Villa : maison particulière d'au moins un étage carré, parfois augmenté d'un étage de combles. L'accès se fait toujours par le jardin, qui s'ouvre vers l'extérieur par des clôtures soignées.

